

# Vive les quarante ans de Cocagne!

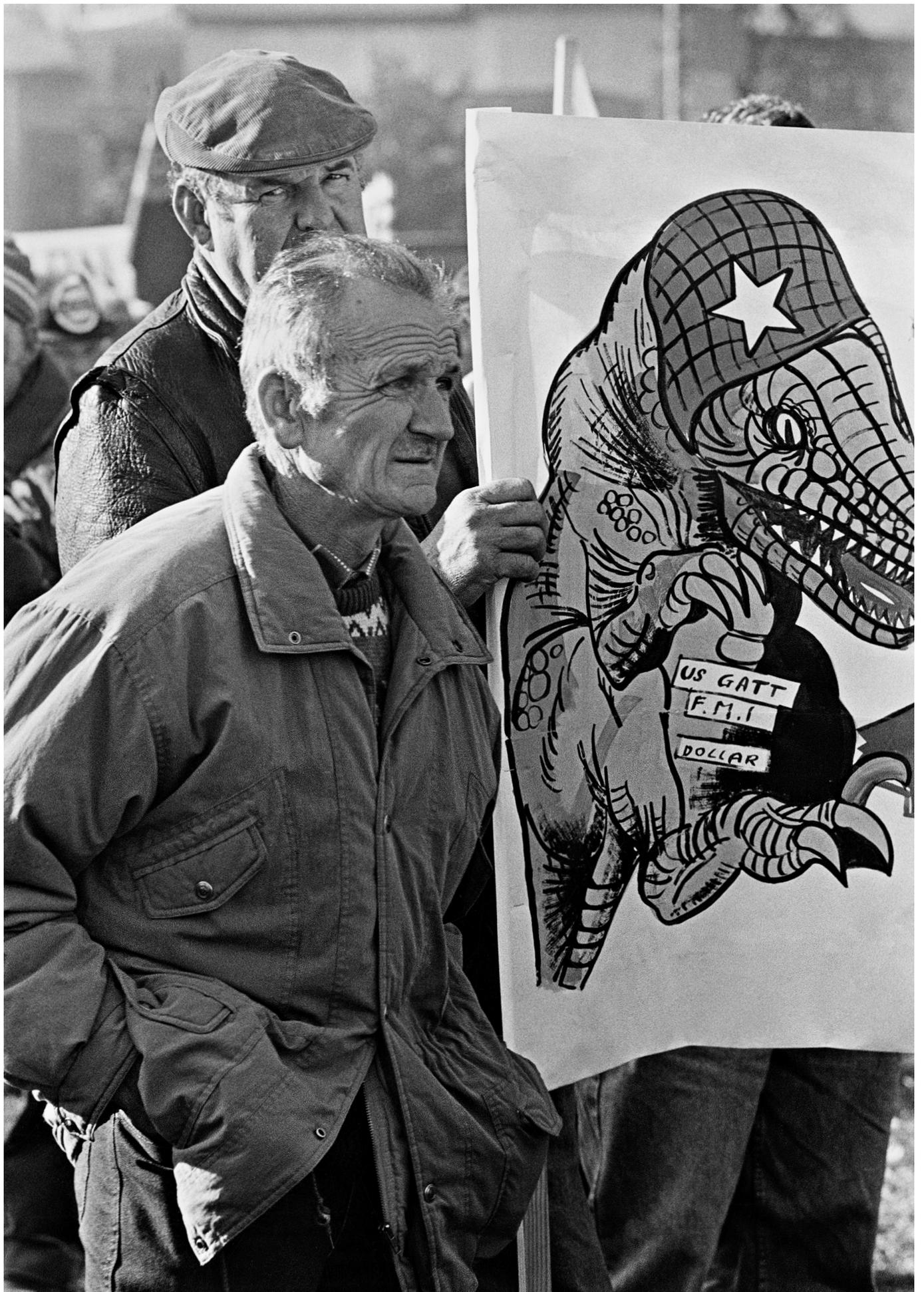


- C'est beau !

## **RESTER EN MOUVEMENT.**

Éléments pour réfléchir aux quarante prochaines années de la coopérative.

Reto Cadotsch et Frédéric Deshusses



# Prologue : le contexte

Nous avons imaginé cette brochure comme un cadeau à l'occasion des quarante ans de la coopérative. L'intention des réflexions qu'on y trouvera est bienveillante et tournée vers l'avenir. FDs et RCh

Nul homme n'est une île dit le titre, extrait d'un poème de John Donne, d'un film récent de Dominique Marchais.<sup>1</sup> « Chaque homme est un morceau du continent, une partie de l'ensemble » poursuit le poème. C'est habité par la même idée – tout est une partie d'un ensemble –, que nous avons voulu écrire sur les quarante ans des Jardins de Cocagne. Il faut, croyons-nous, se donner la peine de restituer ce qui a été le contexte de ces quarante ans d'activité de la coopérative. Non pas le contexte proche, c'est-à-dire le foisonnement de la vie alternative genevoise, dont on trouvera les traces dans l'ouvrage bien connu de Dominique Gros<sup>2</sup>. C'est d'un contexte plus large dont nous voulons parler.

Les Jardins de Cocagne mènent depuis quarante ans une activité agricole, c'est-à-dire une activité qui consiste à maîtriser des cycles biologiques, dans le but d'assurer l'alimentation d'un certain nombre de personnes. Quels cycles biologiques, quels moyens pour les maîtriser, à combien de personnes s'agit-il d'assurer quel genre d'alimentation ? Qui prend les décisions qui répondront à ces questions et comment ?

## **Telles sont – qu'on nous permette d'être un peu excessifs – les seules véritables questions politiques depuis la domestication du blé.**

Les Jardins de Cocagne ont été et continuent d'être une réponse en acte à ces questions politiques. Ils émergent dans la dernière phase de l'industrialisation du régime agro-alimentaire du monde, c'est-à-dire dans la phase où les détenteurs du capital industriel monopolisent les réponses aux questions ci-dessus. C'est ce contexte qu'il nous a paru judicieux d'évoquer, à l'occasion des quarante ans de la coopérative.

D'abord parce que les Jardins de Cocagne sont les héritiers des dernières luttes collectives en Europe contre l'industrialisation du régime agro-alimentaire. Les réflexions qui, en 1978, font débiter l'aventure sont liées à l'expérience de Reto en Bretagne où des paysans cherchent, dans le sillage des Paysans travailleurs de Bernard Lambert<sup>3</sup>, à échapper à l'emprise des industriels de l'agro-alimentaire. L'idée de planifier la production à une échelle réduite, maîtrisée par tous les acteurs concernés (ni par les lobbies industriels sur un marché libéralisé, ni par les bureaucraties étatiques) ou l'idée de rémunérer le travail et non pas les produits sont discutées et mises en pratique en Bretagne. Elles trouvent un terreau fertile dans les communes, les maisons collectives genevoises.

*Ci-contre : voir page 11*

1/ Dominique Marchais, *Nul homme n'est une île*, 2017. Le film présente notamment la coopérative agricole sicilienne *Le galline felici*.

2/ Dominique Gros, *Dissidents du quotidien : la scène alternative genevoise (1968-1987)*, éd. d'En-bas, 1987.

3/ Dirigeant syndical agricole français, Lambert (1931-1984) se positionne en rupture avec la ligne de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). Proche du Parti socialiste unifié (PSU) de Michel Rocard, il est parmi les fondateurs de la Confédération paysanne. Ses positions novatrices et énergiques, exposées dans son ouvrage *Paysans dans la lutte des classes*, ont inspiré plusieurs générations de paysans français.

4/ Sur les éléments factuels, un texte a été rédigé à l'occasion des vingt ans de la coopérative. Il est en cours de mise à jour. Il existe en outre un mémoire de licence non publié sur les dix premières années : Luca Ferracin, *Les Jardins de Cocagne : une coopérative maraîchère alternative à Genève 1978-1988*, mem. lic. de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, Département d'histoire générale. Les Archives contestataires conservent un fonds d'archives de la coopérative.

*Eysins (Vaud), s.d. Culture sous film de protection. En arrière plan, un silo de collecte de céréales. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, les coopératives collectant des céréales en Suisse fusionnent sous le nom de Fenaco. Elles se transforment en sociétés anonymes et apparaissent sous le nom de Landi. Le silo d'Eysins est aujourd'hui un silo de Landi.*

Ensuite, nous pensons que le rappel de ce contexte et les questionnements qu'il suscite sont une base de travail pour aborder les quarante prochaines années des Jardins de Cocagne. Ce qui, en 1978, pouvait apparaître comme une menace diffuse et mal connue est aujourd'hui une réalité : le régime agro-alimentaire est parfaitement industrialisé à l'échelle de la planète. L'impasse sociale et écologique dans laquelle nous jette cette industrialisation est décrite et connue. Face à ces évidences massives, l'action collective semble pourtant comme suspendue.

Au cours de cet été caniculaire, nous avons réuni des éléments de ce contexte, pour réfléchir à la situation présente et aux perspectives d'avenir. Ce texte n'a pas d'autre ambition : notamment, il ne s'agit pas d'écrire l'histoire des Jardins de Cocagne.<sup>4</sup> Les critiques et les débats qu'il suscitera seront la véritable marque de son efficacité.



# 1950-1978 : un nouveau régime agroalimentaire

## Industrialisation de l'agriculture et disparition de l'artisanat agro-alimentaire

Dès la fin du second conflit mondial, la question de l'approvisionnement alimentaire se pose de façon aiguë. L'Europe n'a pas modernisé son agriculture et elle risque une dépendance accrue aux exportations des Etats-Unis. Les Etats investissent massivement dans la modernisation agricole. Jusqu'en 1960, la culture attelée (traction animale) est encore présente dans toutes les campagnes européennes.

### *Progressivement, le capital remplace la main d'œuvre.*

Les industries développées pendant la guerre recyclent leurs savoirs-faire dans le domaine agricole : l'industrie métallurgique et mécanique en fournissant des outils automoteurs (tracteurs, moissonneuses) ; l'industrie chimique en fournissant fertilisants azotés (qui mobilisent les mêmes techniques chimiques que les explosifs), désherbants et pesticides. Cette phase de mécanisation provoque une augmentation spectaculaire des rendements agricoles.

Dans un article récent, trois historiens avancent les chiffres suivants : « Entre 1959 et 1973, l'agriculture produit deux fois plus par hectare, mais en consommant trois fois plus d'énergie fossile : son rendement énergétique a donc diminué tandis qu'ont grimpé ses émissions de gaz à effet de serre. »<sup>5</sup>

La mécanisation et les gains de rendement provoquent un exode rural. Il n'est tout d'abord pas perçu négativement par les principaux intéressés : le niveau de vie augmente dans les campagnes comme dans les villes, l'industrie recherche de la main-d'œuvre.

Peu à peu, cependant, la structure même des sociétés paysannes va se trouver profondément transformée<sup>6</sup>, de même que toute la chaîne de production et de commercialisation des produits alimentaires. Les commerces de détails sont remplacés par des supermarchés (tableaux 2 et 3). La part des produits transformés dans l'alimentation augmente. Le poids de l'alimentation dans le budget des ménages, lui, diminue au profit des produits industriels (frigidaires, télévision, voitures) et du logement.

***En 1939, la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation est de 40 % environ, en 2006 elle n'est plus que de 11 %.***<sup>7</sup>

5/ Armel Campagne, Léna Humbert, Christophe Bonneuil, « 1962 : Le nouvel ordre agricole mondial » in Patrick Boucheron (dir.), *Histoire mondiale de la France*, Seuil, 2017, pp. 691-692.

6/ Sur cette période, on peut lire Henri Mendras, *La fin des paysans : changement et innovations dans les sociétés rurales françaises*, Actes Sud, 1984 [première édition 1967] et le plus récent Pierre Bitoun et Yves Dupont, *Le sacrifice des paysans*, L'échappée, 2017. Sur la façon dont la structure sociale a été bouleversée en profondeur, on lira aussi Pierre Bourdieu, *Le bal des célibataires*, Seuil, 2003, qui montre les répercussions de ces bouleversements jusque dans les sphères les plus intimes.

7/ *Le Temps*, 11 février 2006. Interview de Corinne Vermeulen, cheffe du domaine des prix à la consommation de l'Office fédéral de la statistique.

Ces phénomènes constituent une transformation radicale du régime agro-alimentaire. Au-delà du seul domaine agricole, ils ont un impact considérable sur l'ensemble de la vie sociale : les chaînes de supermarchés deviennent un acteur central de l'industrie agro-alimentaire. Elles définissent les prix en gros et au détail. Elles rationalisent les opérations de transformation et modifient en profondeur les métiers artisanaux de l'alimentation.

### **Paysans dans la lutte des classes**

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, des fractions contestataires du syndicalisme agricole émergent. En Suisse, l'Union des producteurs suisses, ancêtre d'Uniterre, est fondée en 1952. En France, les animateurs nationaux de la Jeunesse agricole chrétienne font main basse sur le Cercle national des jeunes agriculteurs en 1956 pour porter un projet politique axé sur la modernisation de l'agriculture. L'objectif est d'augmenter les revenus des paysans par la mécanisation et la spécialisation des fermes. Ce projet politique s'expérimente par exemple dans la production intensive de volailles ou de porcs dans des petites fermes de Bretagne. L'un des plus fervents porteurs de cette vision, Bernard Lambert, rédige en 1970, un livre manifeste intitulé *Paysans dans la lutte des classes* qui donne naissance au mouvement Paysans travailleurs, ancêtre de l'actuelle Confédération paysanne.

## **1978-1995 : une industrie toute puissante**

Dès le milieu des années 1970, les gains de productivité nets progressent moins fortement. En France, de 1963 à 1967 le rendement en blé à l'hectare passe de 2,7 à 3,7 tonnes. De 1967 à 1971, il n'augmente que de 3,7 à 3,9 tonnes, ce qui reste considérable, mais moins spectaculaire.<sup>8</sup> La diminution du nombre d'exploitations et donc du nombre d'actifs agricoles permet le maintien du revenu d'exploitation. Mais, comme le soulignent les historiens Georges Duby et Armand Wallon : « Tandis que chaque salarié [...] peut consacrer la totalité de son salaire à faire vivre, bien ou mal, sa famille, le revenu d'exploitation doit d'abord assurer le fonctionnement quotidien de l'exploitation. Sur sa part du revenu d'exploitation, chaque travailleur agricole non salarié se voit contraint d'accepter le prélèvement des sommes indispensables au renouvellement et à la multiplication des machines qu'il utilise. [...] Or, depuis vingt ans, les sommes ainsi détournées de la consommation pour assurer le développement de la production n'ont cessé de croître. » La part du capital fixe dans le revenu d'exploitation était de 8 % en 1954, elle est de 29 % en 1974.<sup>9</sup> A cela s'ajoute une baisse permanente des prix alimentaires, tant au détail qu'en gros, qui pèse lourdement sur les revenus des paysans.

8/ Georges Duby et Armand Wallon, *Histoire de la France rurale*, 4. Depuis 1914, 1977, p. 171.

9/ Georges Duby et Armand Wallon, idem.

10/ *Tout va bien – mensuel suisse de contre-information*, n°17, janvier 1975, « Sur le front des luttes paysannes ».

11/ En ligne : [www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)

Ainsi, une partie de plus en plus large du revenu des paysans est absorbée par l'industrie sous la forme de machines, d'engrais, de produits de défense phytosanitaire, tandis que les prix à l'achat des matières premières agricoles tendent à diminuer. Le revenu disponible diminue donc fortement. Cette perte de revenu pousse les paysans à spécialiser leurs productions afin de les rationaliser.

### **Luttes défensives et effondrement du front syndical**

En Suisse, dès le milieu des années 1970, l'omniprésence de la Migros dans la définition des politiques agricoles fait l'objet d'action directes de la part des paysans de l'Union des producteurs suisses (UPS). La Migros possède une usine d'engraissement de porcs à Chesalles-sur-Moudon qui peut accueillir 7000 porcs, soit 30 à 50'000 litres de lisier par jour. En 1974, les sections vaudoises et fribourgeoises de l'UPS enjoignent les agriculteurs de refuser l'épandage du lisier. Plusieurs actions visant à empêcher des épandages sont organisées ainsi que des sabotages.<sup>10</sup>

### ***Malgré ces actions spectaculaires, les fractions contestataires du syndicalisme paysan voient leur base s'effriter.***

L'UPS justifie ainsi ses action : « Ces chaînes de magasins introduisent sur le marché la majeure partie des produits agricoles étrangers. En même temps, elles sont les principaux acheteurs de nos fruits et légumes. Nous n'aimons pas que nos chaînes de distribution alimentaires s'approvisionnent sur sol étranger. Elles favorisent l'expansion de complexes agricoles de type industriel et évincent par là-même les exploitations agricoles traditionnelles. »<sup>11</sup>

Malgré ces actions spectaculaires, les fractions contestataires du syndicalisme paysan voient leur base s'effriter. Entre 1975 et 1980, l'Union des producteurs suisses perd ainsi 2'000 membres.

### ***Les luttes de la fin des années 1970 ont été mises en échec : elles n'ont réussi à maintenir ni des paysans nombreux, ni des revenus décents.***

On pénètre alors dans une phase de repli des mouvements et d'individualisation. Le même phénomène a lieu, au même moment, dans le mouvement ouvrier : les dernières grèves spectaculaires des années 1970 sont avant tout des grèves défensives (pour le maintien des places de travail).

Le renouveau du discours syndical critique passe désormais par la critique du productivisme et la promotion des démarches de qualité (agriculture biologique, contrôle des volumes). En modifiant ainsi son discours, le syndicalisme agricole minoritaire va chercher des appuis dans la société civile au sein de laquelle émerge de plus en plus nettement une conscience écologique.



Suisse, 1981. Calibrage et contrôle de pêches d'importation dans une usine appartenant à une chaîne de supermarchés suisses. Edmeo Lugaresi (1928-2010) fonde une entreprise d'import-export de fruits dans l'immédiat après-guerre. Elle deviendra une des principales du secteur en Italie. Lugaresi s'est également fait connaître comme président de clubs de football.

En Suisse romande, on voit paraître dans *Tout va bien Hebdo* – hebdomadaire de la gauche critique romande – une page de compte-rendu d'ouvrages parus entre 1977 et 1980 et traitant de comment organiser son retour à la nature ou encore de la culture des fruits et légumes biologiques. De même, le journal publie plusieurs portraits de projets agricoles alternatifs.<sup>12</sup> L'agriculture biologique adopte, en Suisse, une structure nationale dès 1981 avec la création de la Fédération des entreprises agricoles biologiques suisses, devenue BioSuisse.

La visibilisation des pratiques culturelles vertueuses et d'alternatives à l'agro-industrie ne permettra pas d'enrayer la toute puissance de cette dernière. Les oppositions collectives sortent très affaiblies de la période 1978-1995. La question agricole semble s'être déplacée du terrain politique au terrain individuel et moral : chaque paysan et chaque consommateur est enjoint à choisir parmi les divers labels, courants, pratiques existantes.



**Tableau 1 – Exploitations agricoles et surface utile<sup>13</sup>**

	Nombre d'exploitations	Surface utile en Mios d'Ha
1939	238'481	1,166
1955	205'997	1,104
1975	133'126	1,051
1990	108'296	1,071

**Tableau 2 – Boulangeries (détaillants spécialisés)<sup>14</sup>**

	1955	1975	2005
Boulangeries	8'553	5'007	2'425
Part des entreprises employant moins de dix personnes	98 %	88 %	72 %

**Tableau 3 – Meuniers et moulins**

	Minoteries	Employés
1955	670	3'930
1975	271	2'167
1995	143	2'185
2007	74	n.d.

12/ *Tout va bien Hebdo*, n°11, février 1979, « Cogne à Corsinge » ; n°40, 29 octobre 1979, « Défricheurs: les nouveaux paysans » ; n°61, 29-11 avril 1980, « Petits et grands jardins ».

13/ Office fédéral de la statistique, cité dans *Dictionnaire historique de la Suisse*, article Agriculture.

14/ Les chiffres des tableaux 2 et 3 proviennent du *Dictionnaire historique de la Suisse*, respectivement des articles Boulangerie et Meunerie.

# 1978-1995 : création des Jardins de Cocagne

L'idée des Jardins de Cocagne est née en Bretagne dans un mouvement social issu de 68 en lien avec le mouvement des Paysans travailleurs (lire ci-dessus). Le but initial est de créer un mouvement capable d'organiser la production de notre nourriture en fonction des besoins et des souhaits des acteurs concernés (paysans, transformateurs, mangeurs). Pour cela, il faut planifier la production. Cette tâche, pensons-nous alors, ne doit être ni celle de l'agro-industrie ou de la grande distribution, ni celle de l'État bureaucratique. Ce sont des groupes de citoyens d'une taille permettant des liens personnels entre les acteurs qui doivent assumer la planification de la production alimentaire.

En 1978, la possibilité de mettre en pratique ces idées nous porte au-delà de la question du réalisme économique. Les premiers membres de Cocagne paient le salaire de Reto avant d'avoir vu ni radis ni carottes ! La vision commune, certes utopique – mais d'autant plus jouissive – c'est que ce sont les hommes qui font la société et non pas le marché. Cette mesure humaine est le socle de Cocagne. Nous savons aussi que nul homme n'est une île : nous faisons partie de cette société que nous voulons changer.

Durant les dix premières années (1978-1988), les Jardins de Cocagne tentent d'assurer leur existence matérielle. Le contrat de base, qui lie les jardiniers et les coopérateurs, consiste en un risque pris en commun : peu importe la récolte, c'est le travail qui est rémunéré. Cependant, la situation reste précaire : les jardiniers effectuent un 60 % théorique et travaillent ailleurs ou pointent au chômage l'hiver ; l'équipe se renouvelle fréquemment.

Dès 1988, les Jardins de Cocagne s'installent à Sézegin et à Ferney-Voltaire après avoir perdu les terrains de Corsinge, vendus à un banquier privé, M. Darier. S'affirme la volonté d'un salaire correct pour les jardiniers et d'infrastructures qui permettent de travailler toute l'année (hangar, serres-tunnels).

Cette question de la rémunération est très importante tant aux yeux des coopérateurs que des jardiniers.<sup>15</sup> Il s'agit de mettre en œuvre un modèle différent de celui de l'agriculture familiale dans lequel le paysan ne compte pas ses heures ni celles de sa famille. Mais cette volonté se heurte à la question de la taille : combien de coopérateurs faut-il pour dégager une rémunération correcte ? En dix ans, les coopérateurs sont passés de 50 à 200.

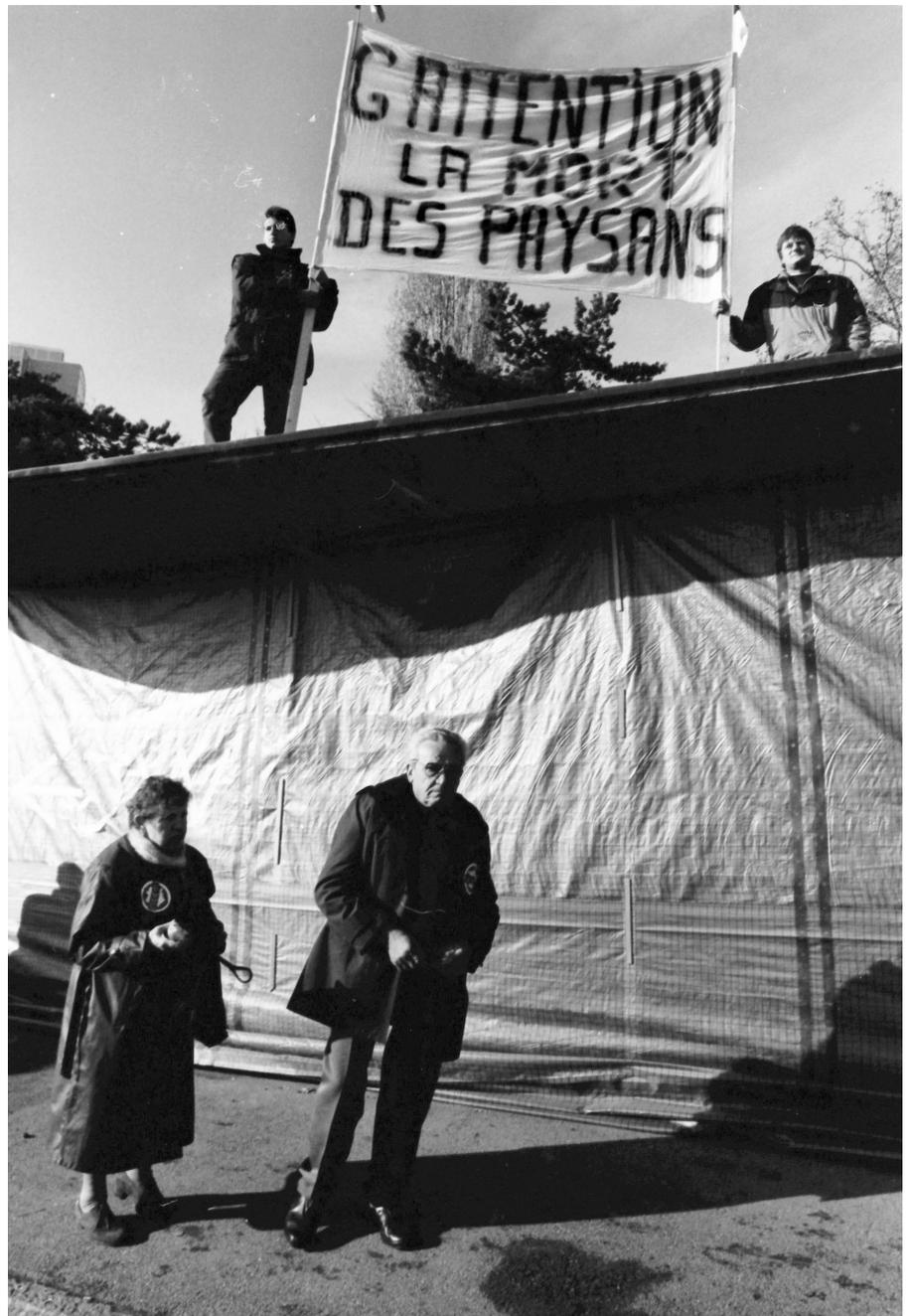
La coopérative commence, peu à peu, à être reconnue comme une entreprise agricole, certes marginale, mais professionnelle, aussi bien par les voisins paysans que par AGRI-Genève.

15/ Jean Steinauer, « Cocagne : par-dessous le marché », *Tout va bien Hebdo*, n°75, 12 septembre 1980. Marianne Enckell, « The Gardens of Cocagne » in *The Raven : Use of Land*, n°17, Londres, Freedom Press, 1992, pp. 21-29.

Elle n'oublie pas ses liens avec le monde et décide de participer au mouvement du 0,7 % pour financer la Fédération genevoise de coopération. En 1984, elle crée Cocagne Solidarité Sud et affecte 1 % de son chiffre d'affaires à des projets de développement rural dans la région des trois frontières entre le Mali, le Sénégal et la Mauritanie. Se développe également un projet d'accueil pédagogique et d'insertion: Cocagne Nord.

De 1988 à 1995, elle connaît une période d'expansion de ses activités, même si le nombre de coopérateurs n'augmente pas de façon importante. Des produits sur commande sont proposés (pain, œufs), des produits achetés sont livrés l'hiver et des légumes sont vendus à l'extérieur de la coopérative (marché à Sézegnin dès 1990, puis à Plainpalais dès 1994). Même si des jardiniers participent aux réunions de l'Union des producteurs suisses (UPS, ancêtre d'Uniterre), ils ne sont guère considérés qu'avec une sympathie amusée.

*Genève, 4 décembre 1993. Manifestation paysanne internationale à l'occasion de la clôture de l'Uruguay round à Genève qui a lieu le 15 décembre. La fin de ce cycle de négociation du GATT (General agreement on tariffs and trade) ouvre la voie à la constitution de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les Jardins de Cocagne ont toujours été présents dans ces rassemblements paysans.*



# 1995-2015 : Une concurrence mondialisée

Dès les années 1980, la Suisse dépend de ses importations à 45 % pour l'alimentation, 80 % pour l'énergie et pratiquement 100 % pour les matières premières.<sup>16</sup> L'intégration au sein d'un système de commerce mondial est donc déjà largement réalisée. En 1994, après huit ans de discussion, les négociations dites de l'Uruguay Round aboutissent, libéralisant totalement le marché de produits agricoles et limitant drastiquement les possibilités de soutien intérieur à la production (subventions, quotas, aides à l'exportation).

Le négoce des matières premières, dont la Suisse est une des plaques tournantes<sup>17</sup>, prend, dès les années 2000, un essor remarquable. En 2007-2008, une crise alimentaire d'ampleur mondiale frappe une quarantaine de pays avec son cortège d'émeutes frumentaires et de morts. La cause de ces désordres est à chercher dans l'emballement d'un marché mondial des céréales complètement dérégulé. L'augmentation de la demande due à la démographie et au développement des agro-carburants a déclenché une spirale spéculative que rien n'a pu enrayer.<sup>18</sup>

## ***Les céréaliers français vendent aujourd'hui leur blé au-dessous des coûts de production***

Longtemps privilégiés par une politique agricole dessinée sur mesure pour leurs intérêts, les céréaliers français vendent aujourd'hui leur blé au-dessous des coûts de production (environ 150 euro la tonne). La différence est encore couverte par les subventions agricoles, mais pour combien de temps ? La guerre commerciale déclenchée cet été (2018) par le président des Etats-Unis, Donald Trump, a conduit à l'effondrement des prix du soja, que les USA exportent massivement, obligeant l'Etat à verser 12 milliards de dollars aux agriculteurs pour compenser les pertes.

En 1999, le Royaume-Uni met en place des normes plus strictes sur le bien-être animal dans les élevages de porcs. Comme cette mesure n'est accompagnée d'aucune restriction sur les importations de viande en provenance de pays qui n'appliquent pas des normes aussi sévères et d'aucun engagement des distributeurs, le résultat est que le pays perd la moitié de sa production de porc et que « plus de la moitié du bacon vendu au Royaume-Uni provient des Pays-Bas, du Danemark et de l'Italie »<sup>19</sup>. Cet exemple illustre l'intensité des guerres commerciales que se livrent d'énormes entreprises de transformation et distribution sur fond de production de masse. Les enjeux de ces guerres sont des gains de quelques centimes au kilo de viande. Plus rien ne relie ces entreprises aux citoyens ou aux pouvoirs politiques.

16/ *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses – III*, « Une course accélérée vers l'avenir », p. 287.

17/ Déclaration de Berne (éd.), *Swiss Trading : la Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières*, 2012, 368 p.

18/ Dominique Baillard, « Comment le marché des céréales s'est emballé ? » in *Le Monde diplomatique*, mai 2008, pp. 12-13.

19/ François Ruffin, *Un député à... la ferme*, Fakir éditions, 2018, p. 119.

On pourrait multiplier les exemples de l'impasse dans laquelle nous met cette mondialisation des marchés des produits alimentaires. Ce qui en ressort, c'est un sentiment d'impuissance face à une dérive sur laquelle les procédures démocratiques n'ont plus de prise.

## Une niche en marge de l'agro-industrie

A cette mondialisation des échanges correspond une phase de renouveau international des luttes paysannes. L'organisation Via Campesina, fondée immédiatement après l'Uruguay Round, porte la voix d'une agriculture paysanne et familiale et la revendication de la souveraineté alimentaire. Dans les années 2000, cette nouvelle organisation paysanne inspire des prises de positions locales.

La difficulté stratégique devant laquelle sont placés ces mouvements de résistance à l'agro-industrie est désormais de ne pas se laisser enfermer dans la possibilité d'une coexistence de deux agricultures : l'une tournée vers une modération des quantités produites, une qualité très élevée et garantie ; l'autre tournée vers une production de masse de très faible valeur économique et nutritionnelle. Cette coexistence est aujourd'hui en partie réalisée et elle reste le scénario privilégié par les politiques agricoles.

Vaincus sur le plan des luttes sociales, les agriculteurs se tournent vers une technicité qui efface leur rôle social. Il semble désormais impossible d'influer sur le cours de l'histoire. Les décisions fondamentales qui déterminent les conditions de vie des paysans semblent être prises dans des sphères inaccessibles. N'existent plus alors que des groupes d'intérêts qui défendent une vision étroite de leurs besoins sans se soucier d'une convergence éventuelle avec ceux d'autres groupes sociaux.



Genève, 4 décembre 1993. Voir page 11.

# 1995-2015 : Mille Cocagne !

La reconnaissance large de l'expérience des Jardins de Cocagne s'accroît dès le début des années 2000.

En 2001, l'UPS devient Uniterre. Les idées mises en avant par la Via Campesina depuis 1993 et en particulier la notion de souveraineté alimentaire trouvent des échos dans les milieux politiques. Elles résonnent fortement avec une des idées fondatrices de Cocagne: participer à un mouvement plutôt que réaliser un projet de niche.

## ***Participer à un mouvement plutôt que réaliser un projet de niche***

Depuis toujours, les jardiniers et les coopérateurs participent à toutes les manifestations de défense des paysans ainsi qu'à la Journée internationale des luttes paysannes (17 avril) organisée chaque année par Via Campesina. Un des jardiniers assume un quart temps de permanent syndical au sein d'Uniterre.

Pour son 25<sup>e</sup> anniversaire Cocagne propose à Uniterre d'organiser une action commune à la chancellerie de Genève. Il s'agit de proposer au Conseiller d'Etat Robert Cramer une table ronde sur la place de l'agriculture dans notre société. Les consommateurs (FRC), les syndicats ouvriers (SIT et UNIA), les syndicats paysans (UNITERRE et USP-AGRI-GE), les représentants des différentes filières agro-alimentaires et le canton de Genève (Service de l'agriculture) seraient réunis autour de cette question. Robert Cramer adhère à l'idée et met sur pied cette table ronde, qui, pendant deux ans, travaille sur la nouvelle loi sur l'agriculture du canton. La marque Genève région - Terre avenir, qui appartient à l'Etat et non à l'industrie, est créée dans la foulée. Malheureusement, en l'absence d'un mouvement citoyen, cette marque sert principalement les plus grandes forces du marché, la Migros et la Coop.

Parallèlement, un travail en commun avec d'autres paysans genevois semble désormais possible : l'Affaire Tournerêve prend forme dès 2002. Les membres de Cocagne donnent un mandat à Alexis Corthay de produire pour 50 CHF 50m<sup>2</sup> de tournesol par coopérateur et de faire presser la récolte à l'huilerie de Sévery. L'huile obtenue est ensuite distribuée aux contractants. L'année suivante, l'action est élargie à une gamme de produits de garde avec la collaboration de huit nouveaux producteurs (céréales, huiles, jus de fruits, pommes patates, miel, etc.) Ce sont aujourd'hui seize producteurs qui fournissent l'Affaire Tournerêve.

Entre 2007 et 2014, la reconnaissance du travail pionnier des Jardins de Cocagne prend enfin une forme nouvelle : une dizaine de projets d'Agriculture contractuelle de proximité voient le jour en quelques années.

# ON EST PASSÉ À CÔTÉ DU BONHEUR



*Le bonheur, c'est des cocagnards heureux dans un monde plein d'espoir: moins de mal-bouffe, de pétrole, de pesticides, de pollution, de disparition d'insectes et d'oiseaux, de solitude, de dictature financière et industrielle.  
Mais le bonheur serait aussi des paysans nombreux, un syndicat fort, une plus grande biodiversité, du sens, des liens et la souveraineté alimentaire.*

Texte : Reto Cadotsch, Frédéric Deshusses  
Relectures : Betty Wienforth  
Maquette, impression : Jessica Decorvet

Merci aux participant.es à la séance d'assemblage  
Les photographies proviennent du fonds d'Interfoto, un collectif de photographes toujours actif fondé en 1976, deux ans avant les Jardins de Cocagne. Amitiés !  
Les dessins sont de Jean-Marc Reiser, 1974  
Imprimé en risographie sur papier Cyclus preprint 70gr/m<sup>2</sup>

Si nous n'avons opté pour aucune forme de féminisation du texte, ce n'est pas par désintérêt pour la question, mais faute d'avoir trouvé une méthode qui convienne.

# Perspectives

L'enjeu décisif ne se situe pas aujourd'hui du côté des techniques culturales (ou de transformation), mais du côté des techniques sociales, autrement dit de la politique. Sur le plan des techniques culturales ou de transformation, l'agro-industrie dispose de moyens infinis : à qui veut du pain sans gluten, elle en fournira ; à qui veut du cervelas végétal également ; à qui veut du bio, du sans traitement, du sans labour, etc. jusqu'à satiété. Les cahiers des charges les plus vertueux peuvent être tournés par d'habiles ingénieurs.

Ce que nous pouvons construire contre l'agro-industrie sans qu'elle puisse le récupérer, ce sont des groupes cohérents de producteurs et de consommateurs qui partagent un territoire et des modalités de décisions. De tels groupes, pensés sur des territoires significatifs, entament le monopole agro-industriel sur les questions fondamentales de l'agriculture : quels moyens pour maîtriser les cycles biologiques, à combien de personnes s'agit-il d'assurer quel genre d'alimentation ? Qui prend les décisions qui répondront à ces questions et selon quelles modalités ?

## ***L'enjeu décisif aujourd'hui se situe du côté de la politique.***

Créer des fermes en lien avec des groupes d'habitants (quartiers, villages, coopératives d'habitation). Multiplier les super-marchés participatifs. Renforcer avec nos dépenses l'économie solidaire qui nous donne une place et non plus des structures qui, chaque jours, décident pour nous. Passer des contrats entre les villes et les campagnes comme à l'éco-quartier des Vergers à Meyrin. Voilà des projets possibles. Dans le même temps, il faut réfléchir aux moyens théoriques et juridiques d'une reprise en main démocratique de l'agriculture et de l'alimentation. Comment étendre la notion d'utilité publique – qui existe pour des équipements scolaires, culturels, etc. – au régime agro-alimentaire ? Comment imaginer des modes de collaboration entre producteurs

qui ne reproduisent pas les dérives des coopératives géantes ? Y-a-t-il d'autres notions, d'autres outils qui permettent d'étayer des projets concrets, de leur donner de la force et de la cohérence ?

Ce double objectif (initier des projets et réfléchir aux outils d'une démocratie alimentaire) peut paraître inaccessible. Les quarante ans des Jardins de Cocagne pourraient justement nous rappeler que l'inaccessible n'est pas toujours si loin. La coopérative a réussi plusieurs des défis que ses premiers membres s'étaient posés : sortie d'une agriculture familiale au profit du salariat ; partage du risque économique entre producteurs et consommateurs ; trouver une taille qui assure la survie économique de la structure.

Il faut voir ces succès comme autant de victoires d'étapes et se demander aujourd'hui comment on peut passer à l'étape suivante. L'alternative, considérée comme un projet qui est à lui-même sa propre fin, peut faire écran aux défis actuels. Il ne s'agit pas seulement de trouver des bras pour produire, mais d'obtenir un engagement fort de chacun pour que l'alimentation retrouve la place qui est la sienne, pour qu'elle redevienne notre affaire. C'est l'homme, et non pas le marché, qui doit faire la société et décider de son avenir. Voilà ce qu'est la souveraineté. Restons en mouvement !

Août-septembre 2018

*À l'heure où nous mettons sous presse, les nouvelles les plus inquiétantes nous parviennent du syndicat Uniterre. En raison de difficultés financières, le syndicat risque de se trouver sans salarié permanent. Une description de la situation et des moyens d'agir est jointe en dernière minute à cette brochure.*